

**Zeitschrift:** Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

**Herausgeber:** Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

**Band:** - (1996)

**Heft:** 4

**Artikel:** Politique énergétique dans les communes meme pour les petites communes travail realise dans le cadre de "l'énergie dans la cite"

**Autor:** Renaud, Pierre

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-957501>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Politique énergétique dans les communes meme pour les petites communes travail realise dans le cadre de «l'énergie dans la cite»

22

► Pierre Renaud

## Les tâches prioritaires dans les communes

Les responsabilités auxquelles doivent faire face les communes sont très nombreuses et exigeantes : gérer le budget, promouvoir l'économie, résorber le chômage, ... Par rapport à ces nombreuses responsabilités, les membres de l'exécutif sont très sollicités. Pressés de tous côtés, les conseils exécutifs des communes ne disposent plus de disponibilités suffisantes pour non seulement définir une ligne à long terme pour la commune mais en plus traiter de points particuliers tels que l'énergie. Il faut par conséquent impérativement trouver une voie parallèle aux politiciens pour promouvoir une activité planifiée en matière d'énergie dans les communes.

## Objectifs en matière d'énergie dans les communes

Comme déjà signalé, la politique énergétique n'est pas la préoccupation première de l'exécutif. Conscient de cette situation, il serait illusoire de mettre la barre trop haut en attendant des communes des investissements très généreux en matière d'énergie. Gardons la tête sur les épaules et tentons de viser un objectif qui soit réaliste. Imaginons par exemple modestement que chaque commune aborde au moins le sujet de l'énergie; ne parlons ni de gros investissements ni d'objectifs très ambitieux. Au vu de la situation économique actuelle, le fait de convaincre les communes qu'elles doivent «Mener une politique énergétique, aussi modeste soit-elle», permettrait déjà de réaliser de très importants progrès par rapport à la situation d'aujourd'hui. Et c'est-là simplement l'objectif principal du programme «L'énergie dans la cité». Essayons donc de mettre au point une stratégie permettant de d'éviter les embûches qui ont empêché jusqu'à ce jour la réalisation de ce modeste objectif.

## Où trouver les acteurs pour faire des propositions en matière d'énergie dans les communes?

Existe-t-il un sujet plus familier que celui de l'énergie ? Tout le monde a quelque chose à exprimer

dans ce domaine : chacun a sa justification et son «petit truc» en matière d'économies d'énergie. Chacun en parle, ne serait-ce que par rapport à ces «affreux avions militaires qui passent sur nos têtes, font beaucoup de bruit et consomment des quantités phénoménales d'énergie». Assurément, le thème est à la mode. Toutefois, pour amener des arguments cohérents et des propositions concrètes pour la gestion énergétique communale, les clichés traditionnelles ne suffisent plus. C'est là qu'il s'agit de trouver des personnes réellement compétentes.

Livrons-nous à un petit test pour vérifier si ce savoir-faire existe dans les communes. Pensez aux petites communes alentours de l'endroit où vous habitez et, en faisant le tour de vos connaissances, réfléchissez si l'une d'entre-elles disposerait d'un bagage technique minimum permettant, moyennant un petit support technique, de mener une réflexion constructive pour mettre sur pied une politique énergétique communale. Vous serez certainement surpris de constater que ces personnes existent ! Et souvent, non seulement elles existent, mais elles seraient prêtes à donner deux ou trois soirées par année à la communauté pour mettre à disposition leur compétence, pour autant qu'elles ne soient pas déjà surchargées par des responsabilités politiques.

Voilà les personnes qu'il nous faut !

## Comment amener les communes à réaliser une politique énergétique active?

Les règles du jeu principales sont connues; répétons-les rapidement :

- la problématique de l'énergie vient très loin dans la hiérarchie des priorités définies par les Autorités communales,
- les conseils communaux exécutifs sont surchargés de travail,
- le thème de l'énergie suscite encore beaucoup d'intérêt parmi la population,
- dans presque chaque commune, il existe plusieurs personnes compétentes en matière d'éner-

gie qui seraient certainement disposées à consacrer quelques heures pour la communauté. En partant de cette situation, la ligne à suivre se dessine de manière beaucoup plus précise.

Nous proposons de procéder comme suit :

**1. Contacter une connaissance compétente en matière d'énergie.**

Le contact doit se faire dans le cadre de ces connaissances personnelles; il s'agira alors de convaincre cette personne de l'utilité de former un groupe de travail traitant des problèmes de l'énergie. Afin de prendre de la distance par rapport à la politique traditionnelle où les acteurs sont déjà confrontés à une surcharge de travail et un nombre important d'obligations, il faut former un groupe de travail indépendant des rouages traditionnels de la politique. Il ne s'agit pas d'une commission au premier sens du terme (le terme de commission à toujours une connotation politique) mais bien un groupe de travail qui s'exprime de manière libre en fonction de ses disponibilités.

**2. Formation du groupe de travail**

La personne contactée devra alors prendre elle-même d'autres contacts pour étoffer son équipe. Le groupe ne devra en principe pas comporter plus de 4 ou 5 acteurs.

**3. Présence d'un politicien**

Afin de garantir la transmission des idées entre le groupe de travail « énergie » et les dispositions politiques communales, un membre du conseil législatif devrait être intégré à l'équipe. Cette personne jouera le rôle de courroie de transmission entre le groupe énergie et les politiciens.

**4. Programme de travail du groupe «énergie»**

Un cahier des charges faisant état de quelques propositions sur la marche à suivre dans le cadre de ce groupe de travail doit être remis aux responsables de l'équipe. Il disposera ainsi d'une ligne directrice pour travailler de manière efficace.

**Cahier des charges**

Le cahier des charges est l'outil qui sert de fil conducteur au groupe de travail «énergie» dans les communes. Il lui permet de définir clairement sa manœuvre et de faire des propositions à la commune pour définir son application politique. Ce cahier des charges définit les objectifs de groupe énergie, son organisation ainsi que ses tâches. Dans le cadre de ses objectifs, elle peut par exemple: procéder à des analyses préliminaires de bâtiments, développer un programme d'action, proposer des priorités, proposer des demandes de crédits, faire des recommandations aux citoyens, stimuler le pouvoir législatif, conseiller le pouvoir exécutif, ...

**Exemple d'une commission communale de l'énergie: Chézard-St-Martin**

La commune de Chézard - St-Martin dans le can-

ton de Neuchâtel dispose depuis plusieurs années d'un groupe de travail traitant des problèmes énergétiques. Les résultats déjà obtenus sont probants: création d'un réseau de chauffage à distance au bois, bilan énergétique des bâtiments communaux, travail sur un plan directeur de l'énergie pour la commune, ... Cet exemple est stimulant pour les communes alentours

**Exemple d'une stratégie développée par un canton: Neuchâtel**

Le canton de Neuchâtel envisage de tester la stratégie présentée ci-dessus. La première étape consistera à contacter différentes personnes au sein des communes. Ce travail sera réalisé par les membres de la Commission cantonale de l'énergie qui s'engageront à s'approcher de différentes communes en fonction de leur réseau de connaissances personnel et de leurs affinités. Les directives au niveau du cahier des charges et les différents conseils pour garantir la qualité du groupe de travail seront principalement du ressort du délégué cantonal à l'énergie. L'animateur de l'énergie dans la cité proposera certaines formules et tentera d'assurer le lien avec les autres cantons suisses; toujours en collaboration étroite avec le délégué à l'énergie.

**Perspectives de cette formule**

Actuellement, face aux nombreux problèmes économiques rencontrés dans les communes, les disponibilités financières pour mandater des grands bureaux de planification en matière d'énergie sont modestes. La meilleure énergie pour répondre aux défis posés par les problèmes énergétiques est bien celle fournie par l'huile de coude. De plus, les meilleures théories n'ont aucune incidence pratique si elles ne sont pas appliquées sur le terrain. Et le travail sur le terrain... c'est bien les communes qui l'assurent. L'approche par l'intermédiaire des communes est donc un maillon de la chaîne absolument indispensable pour aboutir à une politique énergétique efficace au niveau de la Suisse. L'approche « communale » permet également de collaborer activement avec l'artisanat local. Cette stratégie permet de dynamiser sensiblement l'action.

Le travail entrepris actuellement par le canton de Neuchâtel est un test fondamental dans cette direction. Les outils de travail sont là; l'appui des cantons et de la Confédération sont garantis. L'heure de l'action a donc bien sonné. ■

*In Gemeinden (und kleinen Gemeinden) ist die Problematik der Energiepolitik weit unten auf der Prioritätenliste. Die Verwaltung des Budgets, die Förderung der Wirtschaft und der Kampf gegen die Arbeitslosigkeit sind dringend und anspruchsvoll. Damit sind die Gemeinderäte überlastet. Trotzdem, die Energieproblematik stösst bei der Bevölkerung immer noch auf grosses Interesse. Um Gemeinden für eine Diskussion über Energiepolitik zu sensibilisieren zieht der Kanton Neuchâtel folgende Strategie in Betracht: Kompetente Fachpersonen werden in Gemeinden gesucht, die bereit sind einige Stunden für ihre Gemeinde aufzubringen. Mit gezielter Unterstützung stellt diese Fachperson eine 4-5 köpfige Energie-Arbeitsgruppe zusammen. Unumgänglich ist es, dass ein Mitglied der Arbeitsgruppe zugleich in der Gemeindelegislative tätig ist. Damit wird der Transfer der Ideen aus der Arbeitsgruppe zu den politischen Gremien garantiert. Der Erfolg dieser bescheidenen aber effektiven Strategie zeigt sich z.B. in Chézard-St.Martin im Kanton Neuchâtel: Die Energie-Arbeitsgruppe hat nach mehrjähriger Arbeit folgende Resultate erzielt: eine Fernwärmeheizung die mit Holz betrieben wird, eine Energiebilanz über die gemeindeeigenen Gebäude sowie ein kommunaler Energieplan, Die vorgestellte Strategie wird im Kanton Neuchâtel durch die Mitglieder der kantonalen Energie Kommission initiiert und realisiert. Über persönliche Kontakte und Bekanntschaften wird in einem ersten Schritt Kontakt zu Fachpersonen in den Gemeinden gesucht.*